



COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LA SITUATION SECURITAIRE  
DE MUGAMBA

Ce 15 juin 2016, date d'expiration du délai de grâce que son Excellence le Président de la République et Commandant suprême des corps de défense et de sécurité du Burundi, a accordé aux criminels qui perturbent la sécurité sur quelques collines des communes de MUGAMBA, MUKIKE, MATANA, BURAMBI, RUMONGE et GISOZI, pour renoncer aux actes criminels et se rendre aux forces de l'ordre ou à l'administration, le Ministère de la Sécurité Publique voudrait porter à la connaissance du public ce qui suit :

1. Dès l'annonce de ce délai, le 1<sup>er</sup> juin 2016, à MUGAMBA, des réunions des forces de l'ordre, des élus locaux, des natifs et de l'administration ont été organisées pour sensibiliser, conseiller et renforcer l'étroite collaboration entre ces différents acteurs de sécurité en vue de lutter ensemble contre cette criminalité qui avait motivé cette décision.

Ces échanges ont abouti à des résultats positifs : Certains criminels se sont rendus tandis que des récalcitrants ont été dénoncés et arrêtés.

Le résultat des actions menées pendant cette période est le suivant:

- Dans toutes ces communes, 04 criminels de BURAMBI se sont rendus à l'administration et aux forces de l'ordre et ont remis 01 fusil de type kalachnikov
  - 26 criminels ont été appréhendés par les forces de l'ordre : 06 à BURAMBI, 05 à MUGAMBA, 08 à MATANA et 07 à RUMONGE. Deux mineurs parmi ces arrêtés sont maintenant en liberté provisoire.
  - 06 fusils de type kalachnikov et 01 grenade ont été saisis
2. Quelques criminels récalcitrants et qui continuent à commettre des forfaits comme le dernier assassinat des 02 personnes, la dernière embuscade de NYAGASASA et l'intimidation de la population, sont maintenant identifiés et recherchés. Il s'agit notamment:
    - Pour MUGAMBA : ARAKAZA Prosper alias JANVIER et BADI, fils de SHABANI, tous de la zone NYAGASASA, NIYONDIKO et BWARIKINDI de la zone KIVUMU et NGENDAKUMANA Aster, fils de BUNYEGERI de la zone MURAMBA
    - Pour BURAMBI : NIYONGABO Deogratias alias CÔME de GISHIHA, NTACONAYIGIZE Eric alias KAGAME de GAKONKO-BONA, NIYUNGEKO Protais et NDUWAMUNGU Marc, un enseignant de l'école primaire KIRI
    - Pour MATANA : 02 retraités de l'armée : Jean Marie NDAYISENGA

alias COTSI et le surnommé KABURIMBI

- Pour RUMONGE : Un surnommé YUDA (retraité de l'armée), un surnommé DJUMA et KANTORE Charles tous de la zone MINAGO

3. Dans le but de déstabiliser la population locale, les organisateurs de cette insécurité dans ces communes propagent des rumeurs incendiaires pour inciter la population, particulièrement les jeunes, à fuir, invoquant l'apocalypse après ce délai de grâce de 15 jours.

A cet effet, et pour couper court à cette machination de faire croire à l'opinion que toute la population de ces communes est criminelle, le Ministère de la Sécurité Publique voudrait tranquilliser et rassurer la population en l'informant que seuls ces quelques criminels identifiés, encore en liberté et ci-haut cités, ainsi que leurs coauteurs et complices, seront recherchés et visés par des actions futures de la quadrilogie, dans le seul but de permettre à la population de vaquer librement à ses activités.

4. Le Ministère de la Sécurité Publique demande aux élèves et écoliers de continuer à étudier tranquillement, de se préparer à participer au programme d'encadrement qui leur sera communiqué par l'administration et de ne pas prêter oreille attentive à ceux qui veulent les incriminer collectivement.

Le Ministère informe la population de ces communes que les actions des membres des forces de l'ordre se feront toujours en collaboration avec l'administration et tous les acteurs locaux de sécurité.

5. Pour terminer, le Ministère de la Sécurité Publique demande aux membres des forces de l'ordre de rétablir l'ordre dans le strict respect de la loi et des droits de l'homme et de s'impliquer activement dans les activités de formation patriotique, d'encadrement des comités mixtes de sécurité et de la jeunesse pendant les prochaines vacances scolaires.

### JE VOUS REMERCIE

Fait à Bujumbura, le 15/06/2016

CPC Alain Guillaume BUNYONI

Ministre de la Sécurité Publique

